

Budget de capital pour 2021–2022

L'hon. Ernie L. Steeves,
ministre des Finances
et du Conseil du Trésor

Province du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président, la pandémie de COVID-19 a eu de profondes conséquences sur le monde entier, mais des jours meilleurs se profilent à l'horizon. Des vaccins sont en cours de production et sont livrés. L'optimisme grandit, car nous entrevoyons la fin de la pandémie.

J'ai constaté avec beaucoup de fierté que les gens du Nouveau-Brunswick faisaient preuve d'une résilience incroyable durant cette période difficile et que notre province était perçue comme un chef de file mondial pour sa gestion de la pandémie. Nous y sommes parvenus en unissant nos efforts pour le bien commun.

Le budget de capital présenté aujourd'hui reflète les circonstances actuelles et les décisions que notre gouvernement a prises compte tenu des répercussions de la pandémie, de la relance économique et de la responsabilité financière.

Monsieur le président, même si nous vivons encore une période d'incertitude, nous voyons déjà des signes que notre économie commence à se redresser. L'emploi au Nouveau-Brunswick approche le niveau pré-pandémique, et, pour ce qui est de la reprise de l'emploi, nous avons régulièrement figuré parmi les premiers au Canada.

La valeur des permis de bâtir, un indicateur clé des activités dans le domaine de la construction, a récemment atteint un sommet en 18 mois. Fait important, la valeur des permis dans le secteur résidentiel depuis le début de l'année dépasse de 10,2 % le niveau observé en 2019, et ce, malgré la pandémie.

Même si les deux exemples donnés montrent que l'économie redémarre, les perspectives économiques présentent encore beaucoup d'incertitude. Il y aura des hauts et des bas dans les mois à venir.

Cela dit, je suis fier de déposer, pour 2021–2022, un budget de capital de 673,4 millions de dollars. Le plan de dépenses en capital, lequel est approprié et responsable, tient compte de notre situation au chapitre de la relance économique.

Ces dernières années, nous avons accompli des progrès pour améliorer notre situation financière, mais la pandémie de COVID-19 les a bouleversés. Ce n'est pas une raison pour délaissé notre discipline financière. En effet, la pandémie a fait ressortir la nécessité de toujours gérer avec rigueur les finances publiques de la province.

Même si certains feront remarquer que les taux d'intérêt sont faibles et que nous devrions dépenser plus, je tiens à rappeler aux gens du Nouveau-Brunswick qu'il n'y a aucune certitude que les taux d'intérêt se maintiendront à des niveaux aussi bas et que les décisions que nous prenons à l'heure actuelle seront soumises à de futures hausses des taux d'intérêt.

Depuis quelque temps déjà, les demandes qui pèsent sur notre budget de capital excèdent les ressources disponibles, dont la main-d'oeuvre. De plus, si nous augmentons considérablement nos dépenses en capital aujourd'hui, il est peu probable qu'elles produisent un rendement économique immédiat. L'expérience a montré qu'il est probable que l'incidence économique maximale d'un projet ne se concrétise que 2 ou 3 ans après son annonce.

Il faut aussi se rappeler que nous faisons concurrence au secteur privé pour les mêmes ressources. En outre, pour que la relance économique soit durable, des investissements du secteur privé sont nécessaires.

Nous avons donné la priorité à des projets qui tiennent compte de l'équilibre entre nos besoins et nos moyens, de notre situation pour ce qui est de la relance

économique et du rôle important que jouera le secteur privé afin de soutenir cette relance.

Même s'il aurait été facile d'augmenter considérablement nos dépenses en capital en ces temps incertains, je suis conscient que des décisions difficiles ont dû être prises. Je veux donc remercier mes collègues du Cabinet d'avoir fait preuve de discipline et de collaboration lorsque nous avons pris ces décisions.

Soins de santé publics fiables

Monsieur le président, bien que nous ayons toujours compris l'importance d'avoir des soins de santé publics fiables, la pandémie de COVID-19 a souligné l'importance de disposer d'un système de santé robuste.

Nous pouvons être fiers de la façon dont les fournisseurs de soins de santé de la province se sont adaptés pendant cette période difficile ; toutefois, nous savons que les défis qui existaient avant la pandémie sont toujours présents.

Au cours des neuf derniers mois, nous avons beaucoup appris sur la façon d'améliorer l'accès aux soins de santé. Le recours à la technologie pour améliorer l'accès aux consultations médicales et la centralisation de la capacité de dépistage de la COVID-19 au Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont constituent deux exemples d'amélioration.

Le retour au statu quo ne suffira pas.

En raison du vieillissement de la population, notre système de santé subira des pressions toujours croissantes, et c'est pourquoi nous devons agir résolument pour nous préparer à répondre aux besoins de demain.

En 2021–2022, notre gouvernement investira 128,2 millions de dollars dans notre infrastructure des soins de santé. De cette somme, 83,9 millions de dollars seront affectés à la poursuite des travaux de rénovation, des projets d’ajout et d’autres travaux d’amélioration dans la province, et 44,3 millions seront affectés à l’amélioration des biens immobiliers et au matériel.

Éducation de première classe

Monsieur le président, en raison de la pandémie, notre système d’éducation a aussi subi des épreuves qui, il y a un an, ne relevaient que de l’imaginaire.

Parmi les leçons les plus évidentes tirées de la pandémie de COVID-19, mentionnons la nécessité pour nos écoles d’être mieux préparées à adopter un mode d’apprentissage mixte. Pour y arriver, il faut absolument qu’elles disposent des ressources et des outils appropriés. Notre gouvernement a déjà investi plus de 800 000 \$ pour fournir aux élèves des ordinateurs portables et un accès à Internet et a accordé à des familles une subvention pour les aider à acheter du matériel informatique.

Même si les efforts déployés au cours des derniers mois reposent sur le recours à la technologie pour favoriser l’apprentissage et le développement continu de nos élèves, notre gouvernement comprend que l’état de nos écoles peut encore grandement favoriser l’apprentissage. Le fait de veiller à ce que le milieu scolaire soit sain et bien entretenu y contribue largement.

La priorité relative aux investissements dans notre système d’éducation continue d’être fixée au moyen d’un cadre d’évaluation bien établi permettant de tenir compte des besoins en matière de capacité, de la démographie locale, de l’état des écoles actuelles et de leur vie utile.

Monsieur le président, notre gouvernement investira un total de 72,6 millions de dollars dans l'infrastructure de notre système scolaire de la maternelle à la 12^e année.

Collectivités dynamiques et viables

Monsieur le président, bien que nos investissements dans les infrastructures touchent toutes nos priorités, ils favorisent essentiellement le maintien et le renforcement du dynamisme et de la viabilité au sein des collectivités dans lesquelles nous vivons.

Les investissements dans nos routes et nos ponts donnent lieu à une amélioration des résultats économiques. Un bon entretien de nos bâtiments peut réduire notre consommation d'énergie et favoriser l'amélioration des résultats liés à l'environnement.

Le budget déposé aujourd'hui prévoit 307,7 millions de dollars pour l'entretien et l'amélioration de nos autoroutes, de nos routes et de nos ponts dans la province. Une somme additionnelle de 62,2 millions de dollars sera consacrée à l'entretien et à l'amélioration de nos bâtiments et autres infrastructures.

Gouvernement abordable et prêt à agir

Monsieur le président, le budget présenté aujourd'hui a été dressé afin de tenir compte du fait que nous traversons une période d'incertitude et qu'il faut soutenir une relance économique. Toutefois, il découle aussi de la nécessité de maintenir une discipline financière et de bâtir un brillant avenir.

La pandémie de COVID-19 ne nous empêche pas d'avoir de la discipline dans notre façon de faire. Des défis se poseront sans doute, et c'est pourquoi nous devons disposer d'une marge de manoeuvre financière et la maintenir.

Nous avons bien géré nos finances par le passé et nous demeurerons prudents en ce qui concerne l'argent des contribuables. Le budget de capital présenté aujourd'hui assure un équilibre entre le respect de nos obligations financières et le soutien de notre économie.

Le plan quinquennal de dépenses en capital dont je détaille les grandes lignes aujourd'hui maintient les dépenses à un niveau qui est approprié et qui correspond à nos moyens. Il permet en outre de créer pour les entrepreneurs et les fournisseurs le climat nécessaire à la prise de décisions éclairées dans l'avenir.

Conclusion

Monsieur le président, en tant que gens du Nouveau-Brunswick, nous pouvons tous être fiers de la façon dont nous avons relevé le grand défi qui s'est posé à notre génération. Nous avons montré que nous pouvions tracer la voie à l'échelle mondiale. L'écllosion de la pandémie de COVID-19 a grandement perturbé nos plans, mais elle nous a aussi montré l'importance d'agir de façon responsable et de prévoir une marge de manoeuvre financière afin d'être mieux en mesure de fournir les ressources nécessaires en temps de crise.

Malgré l'incertitude qui persiste, nous savons que des jours heureux se profilent à l'horizon. Des vaccins sont expédiés en ce moment même, et nous pouvons commencer à imaginer l'ère postpandémique.

De nombreux défis se posent à nous, mais nous avons beaucoup appris sur ce que nous pouvons réaliser en travaillant ensemble.

Le budget d'aujourd'hui nous maintient sur la voie vers un avenir meilleur.

Merci, Monsieur le président.

PLAN PLURIANNUEL POUR L'INFRASTRUCTURE
(en milliers de dollars)

| | Budget pour 2021-2022 | Plan pour 2022-2023 | Plan pour 2023-2024 | Plan pour 2024-2025 | Plan pour 2025-2026 |
|---|----------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| Ministère | | | | | |
| Agriculture, Aquaculture et Pêches..... | 340 | 465 | 265 | 265 | 265 |
| Assemblée législative..... | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 |
| Développement social..... | 12 000 | 12 000 | 12 000 | 12 000 | 12 000 |
| Éducation et Développement de la petite enfance..... | 72 660 | 77 185 | 67 145 | 67 352 | 111 709 |
| Éducation postsecondaire, Formation et Travail..... | 6 100 | 6 100 | 6 100 | 6 100 | 6 100 |
| Environnement et Gouvernements locaux..... | 1 000 | 1 000 | 1 000 | 1 000 | 1 000 |
| Justice et Sécurité publique..... | 7 500 | 16 702 | 19 428 | 17 000 | - |
| Ressources naturelles et Développement de l'énergie.. | 4 100 | 5 850 | 850 | 850 | 850 |
| Santé..... | 128 200 | 148 138 | 140 248 | 134 199 | 132 311 |
| Service Nouveau-Brunswick..... | 1 489 | - | - | - | - |
| Société de développement régional..... | 41 250 | 35 000 | 30 000 | 30 000 | 40 000 |
| Tourisme, Patrimoine et Culture..... | 10 700 | 7 855 | 8 370 | 7 550 | 7 210 |
| Transports et Infrastructure..... | 388 025 | 358 340 | 403 825 | 407 560 | 376 650 |
| Total - Dépenses en capital..... | 673 414 | 668 685 | 689 281 | 683 926 | 688 145 |